

Lettre ouverte de catholiques inquiets à Mgr Pontier

Président de la Conférence des Évêques de France (CEF)

Monseigneur,

C'est avec un profond respect pour votre haute position dans l'Église en France que je m'adresse à Votre Excellence pour vous exposer notre douleur et notre perplexité.

1 – Les faits

En France les maux s'aggravent. M. Hollande a déclaré à la légère devant le Pape François que « la France défend partout la liberté religieuse ». Or, la réalité est toute autre : l'opinion catholique et familiale est régulièrement ciblée par le gouvernement et, avec elle, les honnêtes gens.

Pendant la bataille contre la loi Taubira, le réveil d'une France profonde était de nature à contraindre le gouvernement à abandonner ses plans de destruction du mariage, de la famille et de la filiation.

Pourquoi la bonne cause a-t-elle perdu cette bataille ? La mobilisation de la base militante, catholique à 90%, aspirait à un mot d'ordre vigoureux de l'ensemble des évêques de France. Alors le mouvement arriverait vite à bon port.

Hélas, ce mot d'ordre a manqué. Plus grave, leur proposition d'un « Pacs amélioré » comme alternative au « mariage pour tous » a eu comme effet de diviser les troupes entre opposants et partisans de cette solution. Prévoyant un évanouissement de la force de frappe de la résistance, le gouvernement a durci sa répression et accéléré son offensive.

Sa politique est désormais un train lancé à toute vitesse vers la légalisation de la PMA pour les lesbiennes et de la GPA pour les homosexuels, mais aussi et surtout vers un ultime assaut contre la liberté de l'école : il impose la théorie du genre dès le primaire, la banalisation de l'homosexualité chez les enfants et une persécution religieuse pour les parents réfractaires !

2 – Un basculement totalitaire du gouvernement

Tout est prêt pour l'application de ce plan infernal. Selon Vincent Peillon, l'école est le lieu de transmission d'une **nouvelle religion** dont la théologie se construit **dans la mort de Dieu**. Elle doit servir à arracher l'enfant à un soi-disant déterminisme familial.

La garde des Sceaux prend de front les catholiques en déclarant de son côté à l'Assemblée nationale : « **Dans nos valeurs, l'éducation vise à arracher les enfants aux déterminismes sociaux et religieux** ».

Les leçons de l'Histoire demandent de ne pas avoir la mémoire courte, car il y a toujours des conséquences. Si les évêques catholiques, sous réserve de certaines exceptions, ne s'opposent pas à la charge laïcarde en cours des nouveaux hussards noirs de la République... pourra-t-on éviter demain une remontée en force de la persécution d'inspiration anticléricale, comme au seuil du XXe s. ?

Le ministre de l'Éducation nationale a établi en septembre 2013 une « charte de la laïcité » à placarder dans l'entrée de chaque école. Son article 15 stipule qu'« aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une partie du programme ». Au moment où l'Éducation nationale s'apprête à mettre en place, dès l'école primaire, un vaste programme d'éducation à la sexualité pour banaliser les orientations sexuelles, la charte de la laïcité à l'école empêche de contester les programmes, par exemple au nom de la morale chrétienne !

Or de quoi s'agit-il, sinon d'un clair et net viol des consciences individuelles ainsi que de l'usurpation du droit des parents à élever leurs enfants selon leurs convictions ? Il faut ajouter que le rapport Teychenné, remis à M. Peillon en juillet 2013, déclare que les grandes priorités sont la lutte contre les « discriminations LGBT-phobes » notamment dans l'enseignement privé, mais aussi le renforcement de l'éducation à la sexualité, la nécessité d'assurer une meilleure visibilité de l'homosexualité et « assignations de genre ».

Le n° 2 357 du Catéchisme de l'Église Catholique est clair : « S'appuyant sur la Sainte Écriture, qui les présente comme des dépravations graves, la Tradition a toujours déclaré que les actes d'homosexualité sont intrinsèquement désordonnés. » L'Église pourra-t-elle encore l'enseigner en public ?

3 – Le Conseil Famille et Société : un « cheval de Troie » dans la citadelle

Devant l'escalade idéologique et totalitaire conduite par le gouvernement socialiste dans le droit fil des agressions laïcardes des années 1880 – 1905, de triste mémoire, je suis profondément désolé(e) du silence observé par la majorité des évêques pourtant concernés au premier chef, et de l'absence d'une stratégie de résistance de la part de la CEF.

Cela entraîne un déséquilibre dans l'espace public évidemment favorable aux forces antichrétiennes, qui peuvent se jeter en toute impunité contre les défenseurs de l'institution sacrée de la famille.

Les attermoissements de la plupart des évêques semblent être influencés par les prises de position du Conseil Famille et Société de la CEF qui a publié deux documents inquiétants :

— avant le vote de la loi Taubira et alors que les grandes manifestations s'annonçaient, le premier (du 28/9/2012) encourageait l'État à octroyer aux « couples » homosexuels une reconnaissance juridique qui irait au-delà du Pacs, et d'ailleurs comme si c'était un dû ;

— juste après le vote de la loi, le deuxième (du 4/6/2013) faisait sursauter les chrétiens par son caractère hasardeux puisqu'il qualifiait l'« amitié homosexuelle » comme ayant « une véritable fécondité sociale ».

Il regrettait aussi les manifestations « d'homophobie » qu'il disait avoir remarquées dans les milieux catholiques et notait que « c'est une preuve de maturité démocratique que d'accepter sans violence que son propre point de vue ne soit pas retenu ».

— Mais il y a eu un troisième écart du Conseil famille et société qui, en plein débat sur l'« idéologie du genre » à l'école, n'a rien trouvé de mieux que d'inviter la philosophe Fabienne Brugère à intervenir dans une session de formation des responsables diocésains de la pastorale familiale.

C'était donner à celle qui est le principal relais en France de l'idéologie du genre, une tribune rêvée auprès de responsables qui seraient ensuite chargés par l'Église de dispenser la « bonne parole » sur les valeurs familiales !

Les protestations de nombreux catholiques ont décidé le Conseil à annuler la conférence litigieuse. Mais au-delà de la participation de Mme Brugère au séminaire des formateurs catholiques de la pastorale familiale et de l'objectif annoncé d'apaiser le climat polémique créé par la loi Taubira, quel était le but ?

On ne s'étonne plus que les catholiques engagés dans la lutte contre la dénaturation du ma-

riage aient ressenti ces initiatives comme autant de coups de poignards dans le dos.

4 – Les catholiques militants face à la brutalité des forces antireligieuses

Une faiblesse récurrente de la part des Pasteurs du troupeau est-elle cependant acceptable lorsqu'il s'agit de défendre le mariage, la famille, la liberté de conscience et le droit des parents à éduquer leurs enfants selon la morale chrétienne ?

L'atmosphère confuse qui enveloppe les rapports entre l'Épiscopat et les courants antichrétiens siégeant au gouvernement n'est pas sans rappeler la situation vécue par le Pape Léon XIII, d'immortelle mémoire.

Celui-ci avait cru que les concessions de sa politique du « Ralliement » lui gagneraient les sympathies de l'adversaire antichrétien, et feraient cesser les persécutions religieuses du gouvernement d'alors. Sa déception fut en proportion de ses illusions. Au soir de sa vie, il a constaté en effet qu'il avait été victime d'un marché de dupes et que la fureur anticatholique n'avait fait que croître.

Les catholiques n'ont pas obtenu la cessation tant désirée des hostilités. Au contraire, au fur et à mesure qu'eux-mêmes remisaient leur militantisme au placard, ils vérifiaient l'agressivité croissante du laïcisme...

Le Divin Maître a adressé ces paroles aux successeurs des Apôtres : « Vous êtes le sel de la terre. Mais si le sel perd sa saveur, avec quoi salera-t-on ? »

5 – Mon inquiétude et mon appel

C'est pourquoi, avec des centaines de milliers de catholiques et parents pacifiques, j'ai tout lieu d'être extrêmement inquiet(e). De nouvelles batailles sont à l'ordre du jour.

La TFP, Avenir de la Culture et tous les signataires de cette pétition vous supplient, Monseigneur, et, à travers vous, toute la hiérarchie de l'Église, de vous manifester contre la vague antichrétienne déferlant à partir du plan gouvernemental de « changement de civilisation ».

Je vous en prie, **veuillez faire tout ce qui est nécessaire pour que les Évêques de France abandonnent une position de silence embarrassé et irrésolu et participent activement à la mobilisation des fidèles** pour défendre la famille et la civilisation chrétiennes menacées par les réformes sociétales en cours dans la Fille aînée de l'Église.

En sollicitant Sa bénédiction, nous avons l'honneur de présenter à Votre Excellence l'expression de notre respectueuse considération.

Date : _____ **Signature :** _____

Mes coordonnées (facultatif) :